



Discipline
Arts plastiques
Quel volume horaire hebdomadaire en seconde ?
Enseignement optionnel arts plastiques : 3h.
Synthèse du programme (les grandes thématiques).
<p>Le programme se déploie selon des notions ou « champs de questionnements » qu'on va retrouver au cycle terminal à travers des approches de complexité croissante : le « champ de questionnements plasticiens » (langages, moyens et enjeux de la représentation, figuration et image, matière et matériaux, présentation et réception de l'œuvre, le processus de création, la création collective), et le « champ de questionnements artistiques interdisciplinaires (relation aux autres arts) » (se penser et se situer comme artiste).</p> <p>Des actions culturelles sont initiées et tissent des relations avec des partenaires culturels et artistiques (commissaires d'exposition, artistes, critiques, maisons d'édition, centres d'art...). Elles sont à même de nourrir les projets personnels de l'élève (pratique, orientation...). Le carnet de recherches, outil d'accompagnement que l'élève déploie en permanence, est indispensable : il est la trace, la mémoire des expériences vécues, des essais plastiques, des pistes significatives envisagées, des rencontres culturelles, et ce que ce soit en référence au cadre scolaire ou extra-scolaire.</p> <p>Si un ouvrage d'histoire de l'art (référence donnée), comme point d'appui, et un équipement minimal sont souhaités, il revient à chaque élève de prévoir les outils, matériaux, supports... dont il a besoin pour mener à bien son projet. Il trouvera cependant en atelier des éléments de secours.</p>
Ce que les enseignants de cette discipline attendent d'un élève.
<p>Il n'y a pas véritablement de pré-requis technique demandé pour choisir l'enseignement en arts plastiques. Mais la seconde doit s'aborder comme un moment d'expérimentations et de découvertes dans lequel des réalisations abouties côtoient des expériences, sans le souci du « raté » ou du « réussi », et avec la volonté de découvrir et de s'essayer à de nouvelles pratiques, hors d'une zone de confort.</p> <p>L'élève doit être à même de développer autonomie, responsabilité et curiosité afin d'enrichir sa maîtrise plastique, ses compétences expressives et argumentatives, ainsi que ses connaissances culturelles. Il est ainsi amené à passer du sujet, imposé par l'enseignant et plus contraignant, au projet, qui est de son initiative. Le but est d'affirmer une pratique plastique réflexive qui puisse, au-delà de l'accumulation de projets et de réalisations, déboucher sur les prémises d'une démarche artistique. Le temps classe n'est qu'un des temps permettant cet enrichissement, les arts plastiques pouvant trouver leur déploiement à tout moment, en tout espace. Le nombre croissant d'élèves choisissant les arts plastiques fait que deux enseignants se partagent les groupes. Au-delà de l'élaboration et de la mise en commun de leur pratique pédagogique, un co-enseignement est mis en place (les deux enseignants sont présents en même temps avec les mêmes groupes).</p>
Comment sont évaluées les compétences en Seconde ?
<p>« Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive », « Questionner le fait artistique » et « Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique » sont les compétences génériques qui sont prises en compte, tant à travers la pratique plastique que celle de l'écrit ou de l'oral. La salle de classe est envisagée avant tout comme un atelier (tables amovibles, « pôles d'activité »...) qui doit permettre à chacun de développer ses propres compétences expressives, à travers des projets significatifs et tout en construisant une culture personnelle faisant écho à la culture commune, à travers ses choix personnels et en lien avec des obligations communes. S'il existe évidemment des moments d'évaluations dites sommatives (notées), l'évaluation est en fait permanente : en effet, les échanges oraux, les ajustements théoriques ou pratiques, sont continus et constituent une évaluation formative qui court sur toutes les séances.</p> <p>L'année de seconde doit aussi permettre d'envisager la suite des études au sein du lycée.</p>
Quelques données pour l'année de Première ?
<p>La première propose l'enseignement de spécialité (4h) et l'enseignement optionnel (3h). L'année de première reprend les grandes lignes de la seconde en les complexifiant et en y ajoutant les « Champs de questionnements artistiques transversaux » (l'artiste et la société, l'art les sciences et les technologies, mondialisation de la création artistique). Au-delà du programme général, un programme limitatif spécifique lié à certains aspects culturels est proposé, et ce notamment en vue du passage de l'épreuve orale de 1^{ère} du baccalauréat pour les élèves qui décideraient d'arrêter l'enseignement de spécialité. Si la volonté d'expérimenter, de chercher, de découvrir doit toujours s'affirmer, l'épreuve du baccalauréat vient, pour les élèves qui souhaiteraient le passer en première, définir un cadre plus spécifique qui doit aussi chercher une certaine efficacité.</p> <p>C'est l'occasion pour l'élève d'envisager plus précisément son orientation au sein du lycée et peut-être postbac.</p>

Quelles perspectives en Terminale ?

La terminale reprend les éléments précédents en y ajoutant quelques items (horaire hebdomadaire en enseignement de spécialité : 6h ; en enseignement optionnel : 3h). Le sujet y est exceptionnel, et ce sont bien les projets, initiés par les élèves, tout comme la part culturelle propre, qui sont mis en avant. Là aussi un programme limitatif, propre au baccalauréat, accompagne le programme général (les épreuves du baccalauréat enseignement de spécialité comportent un oral et un écrit ; l'enseignement optionnel se fait en contrôle continu). De plus, les arts plastiques peuvent servir d'appui à l'épreuve dite du « Grand oral ».

La terminale permet de cibler son orientation postbac. Les voies artistiques et culturelles sont nombreuses : école des Beaux-Arts, Arts Appliqués (nombreuses possibilités : design graphique, design 3D, illustration, animation, mode...), faculté d'arts plastiques (avec des voies spécifiques selon les universités. Exemple à Bordeaux : arts plastiques, cinéma, illustration...), histoire de l'art, cinéma, architecture, restauration et conservation d'œuvre...

Ce que notre discipline peut apporter... en plus de ses contenus scolaires.

Pratique et culture artistique trouvent leurs premiers ancrages dans le quotidien, la sphère de l'intime, le plaisir de faire. Il est important de pouvoir importer ces éléments, propres à chacun, dans le cadre scolaire, car ce sont eux qui viendront réellement le nourrir et définir une expressivité et une réflexion personnelles.

Les choix qui amènent une personne à choisir un des enseignements artistiques sont variés : se faire plaisir dans un parcours scolaire et vouloir y intégrer « un peu de soi » ; teinter ce dernier alors qu'il a une orientation plus prononcée différente (sciences et arts par exemple) ; viser stratégiquement un gain de points pour le baccalauréat ; envisager un parcours postbac dans des voies artistiques ou culturelles... Dans tous les cas l'autonomie et la responsabilité face à ses choix (travail, respect des biens, relations interpersonnelles...) restent essentielles.

Un aperçu de notre lieu de travail.

Complément d'information.

Vous pouvez vous adresser à :
Pauline Caillet : prof.caillet@hotmail.com
Mathieu Caussé : lyceemcausse@free.fr

Pour en savoir plus...

Le détail des programmes sur le site de l'éducation nationale eduscol.